

Communiqué de presse de la FRA

Vienne, le 15 mars 2017

La migration ne doit pas être synonyme de « crise », mais d'intégration dans l'UE

Un nouveau rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) montre que le risque de ségrégation à l'école, de discrimination et de restrictions à la participation politique peut constituer un obstacle insurmontable à l'intégration des migrants dans la société de l'UE. Il examine les stratégies d'intégration dans toute l'UE en illustrant clairement les réussites et les failles de la politique actuelle et en recommandant des changements en vue de construire une Europe plus forte, plus unie.

« Les migrants qui vivent dans l'UE ne font pas partie d'une "crise", mais ils font partie intégrante de notre société. Nous avons besoin d'une nouvelle perspective qui mette en exergue les bénéfices que les migrants, leurs enfants et les enfants de leurs enfants apportent à nos sociétés » déclare le Directeur de la FRA [Michael O'Flaherty](#). *« L'intégration est la clé de notre sécurité et de notre démocratie. »*

Environ 20 millions de personnes qui ne sont pas ressortissantes d'un État membre de l'UE vivent au sein de l'Union. Nombre d'entre elles s'y sont installées et ont fondé une famille. Malgré les efforts entrepris depuis 2004 pour suivre des principes communs permettant de guider et d'améliorer l'intégration et l'inclusion dans toute l'UE, les approches adoptées en ce sens sont très variables d'un État membre à l'autre.

Ce rapport intitulé [Together in the EU: Promoting the participation of migrants and their descendants](#) définit et compare les stratégies politiques au sein de l'UE dans des domaines importants pour une intégration réussie des migrants et de leurs descendants. Ces domaines sont notamment les suivants :

- **Éducation** : les élèves migrants doivent faire face à diverses formes de ségrégation à l'école dans environ la moitié des États membres de l'UE, et ce, souvent malgré les efforts des autorités en matière de prévention. Cette situation témoigne d'une réalité inquiétante où les migrants et les ressortissants des États membres vivent dans des sociétés divisées.
- **Jeunesse** : moins de la moitié des États membres se sont dotés de plans d'action ou de stratégies qui concernent explicitement les jeunes issus de la migration, bien que ces mesures puissent être importantes pour éviter la marginalisation, l'aliénation, et la radicalisation.
- **Discrimination** : 16 États membres ne protègent pas les migrants contre les discriminations qui sont fondées sur leur nationalité ou le fait qu'ils sont migrants, réfugiés ou étrangers, ce qui peut dissimuler une discrimination ethnique et raciale.
- **Langue** : peu d'États membres offrent des cours de langues aux résidents dont les compétences linguistiques sont limitées, y compris les citoyens issus de la migration. En même temps, les programmes d'apprentissage de langues sont rarement liés à l'emploi, et rares sont les cours de langues spécifiques à un emploi ou qui sont dispensés sur le lieu de travail.

Le rapport examine les politiques et les stratégies nationales d'intégration dans toute l'UE, lesquelles déterminent la participation sociale et politique des migrants et de leurs descendants. Il identifie également des exemples de bonnes pratiques pouvant être utilisées ou adaptées dans d'autres contextes nationaux.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : media@fra.europa.eu
Tél. : +43 1 580 30 642

Notes aux éditeurs :

- La FRA réalise des enquêtes sur les expériences de la population en matière de droits de l'homme ; elle utilise ensuite ces données ainsi que son analyse de la politique et de la législation de l'UE pour conseiller les institutions de l'UE et les décideurs nationaux, contribuant ainsi à protéger les droits humains de chaque individu vivant dans l'UE.